

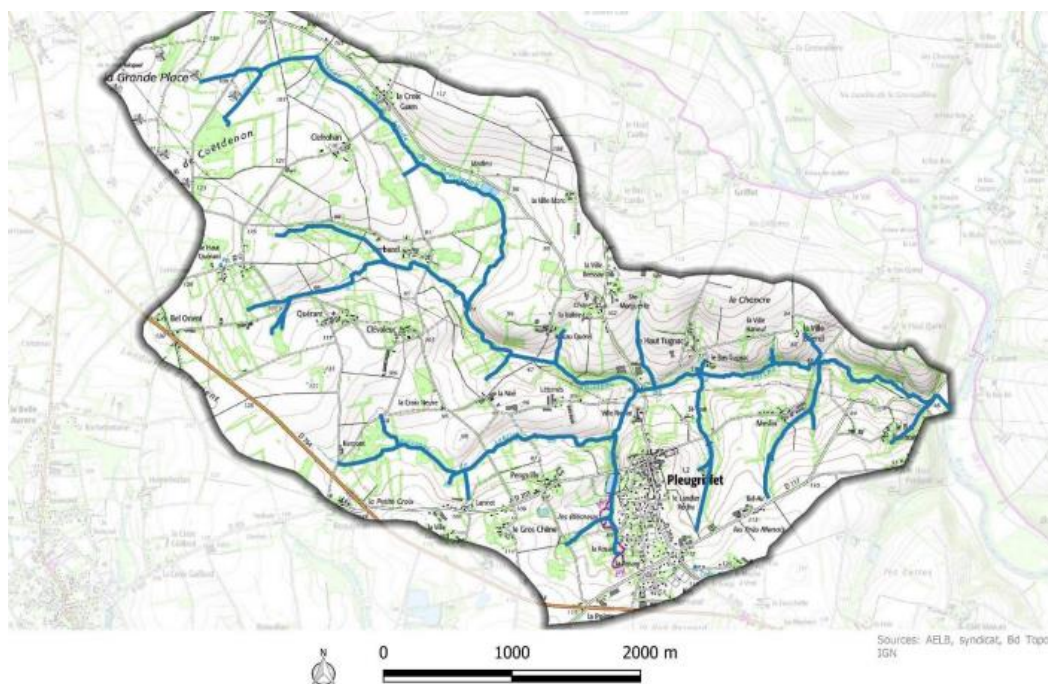
A202229 - Avis de la CLE du SAGE Vilaine sur le dossier de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Perche (56)

Présentation du dossier :

Le projet concerne le programme d'intervention pour la restauration des milieux aquatiques de la Perche, porté par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO), opérateur GEMA sur ce territoire.

L'objectif du projet est d'atteindre le bon état de la Perche d'ici à 2027 sur la base des enjeux définis sur le territoire.

Le projet est situé sur la masse d'eau de la Perche, localisée sur la commune de Pleugriffet, au sein de Pontivy Communauté, sur le sous bassin versant de l'Oust moyen.



Localisation du projet (page 3 du résumé non technique)

Analyse du dossier :

Les différents travaux du programme d'actions concernent des interventions :

- sur lit mineur pour reconstituer les habitats du cours d'eau en ciblant les zones humides adjacentes,
- sur les berges et la ripisylve pour en pérenniser les fonctionnalités
- sur les petits ouvrages de franchissement et ouvrages hydrauliques pour améliorer la continuité piscicole et sédimentaire
- déconnexions de drains agricoles en lit majeur selon les opportunités, pour éviter les rejets directs au cours d'eau.

Des actions de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes, animales et végétales, sont également prévues. Il pourrait être utile de préciser les mesures prises pour éviter et limiter leur propagation lors des travaux.

Des actions de suivi et de communication seront mises en place pour assurer la pérennité des travaux, et un bilan (technique, financier, sociologique) sera réalisé à la fin du programme. Le budget prévisionnel du programme est établi à près de 1 097 100€ sur 5 ans, avec les suivis. L'ensemble des travaux prévu est précisé dans des fiches actions détaillées.

La priorisation des actions a été établie selon l'état des lieux et le diagnostic du linéaire, les objectifs définis et les préconisations du SAGE. La mise en œuvre de cette programmation permettra l'amélioration de la qualité de la masse d'eau de la Perche, en lien avec les objectifs et enjeux du SAGE.

Au vu des éléments transmis, le dossier de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Perche est **compatible** avec le SAGE de la Vilaine.

À la Roche Bernard, le 16 juin 2023
Le Président de la CLE du SAGE Vilaine
Michel DEMOLDER

